



MAISON DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION DU SUD-OUEST DE L'OISE

Service Mission Locale

Pôle d'Initiatives Locales

5/7 Rue Aristide Briand- 60110 MERU

Tél : 03.44.52.35.80

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Partenariat avec les auto-écoles du territoire Vexin-Thelle, Thelloise et Sablons

Préambule

La Maison de l'Emploi et de la Formation du Sud-Ouest de l'Oise (MEFSOO) est une association créée en 2005 à l'initiative des acteurs locaux de l'emploi, de la formation et du développement économique du territoire. La MEFSOO en application de l'article L. 311-10 du code du travail, issu de l'article 1° de la loi n° 2005-32 du 18 janvier 2005, dite Loi de Cohésion Sociale, la maison de l'emploi et de la formation ainsi constituée a pour objet de :

- Contribuer à la coordination des actions menées dans le cadre du service public de l'emploi
- Exercer des actions en matière de prévision des besoins de main-d'œuvre et de reconversion des territoires, notamment en cas de créations d'entreprises ou de restructurations ;
- Participer également à l'accueil et à l'orientation des demandeurs d'emploi, à l'insertion, à l'orientation en formation, à l'accompagnement des demandeurs d'emploi et des salariés et à l'aide à la création d'entreprises.

Pour effet en date du 01/01/2010, l'association étend son objet à l'activité d'une Mission Locale à savoir l'insertion et la qualification professionnelle et sociale des jeunes âgés de 16 à 25 ans, sur le canton de Noailles, et sur les territoires des communautés de communes des Sablons et du Vexin Thelle.

La Maison de l'Emploi et de la Formation du Sud-Ouest de l'Oise veillera à trouver des réponses adaptées quant aux problèmes d'insertion des jeunes par un parcours d'insertion sociale et professionnelle.

Elle s'engage dans une démarche globale sans dissocier les préoccupations de son public jeune sur les aspects d'insertion sociale de qualification professionnelle.

L'association s'appuiera sur les différentes institutions orientées vers les domaines de la formation, de l'emploi du, logement, de la santé etc, concourant à l'intégration pleine et entière des jeunes dans la société.

Par ailleurs, la MEFSOO intervient également auprès d'autres publics éloignés de l'emploi, notamment les bénéficiaires du RSA, les demandeurs d'emploi et les personnes rencontrant des freins à leur insertion professionnelle.

La mobilité constitue aujourd'hui un enjeu majeur d'accès à l'emploi et à la formation. L'absence de permis de conduire représente souvent un frein important à l'insertion professionnelle des publics accompagnés.

Dans cette perspective, la MEFSOO souhaite développer des partenariats renforcés avec les auto-écoles du territoire afin de faciliter l'accès au permis de conduire pour les publics qu'elle accompagne.

OBJET DE L'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

La MEFSOO lance le présent appel à manifestation d'intérêt auprès des auto-écoles implantées sur les Communautés de communes du Vexin-Thelle, de la Thelloise et des Sablons du 1^{er} juillet au 9 août 2026 inclus.





MAISON DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION DU SUD-OUEST DE L'OISE

Service Mission Locale

Pôle d'Initiatives Locales

5/7 Rue Aristide Briand- 60110 MERU

Tél : 03.44.52.35.80

Cet appel à manifestation d'intérêt vise à :

- Identifier des auto-écoles souhaitant s'engager dans une démarche d'utilité sociale
- Faciliter l'accès au permis de conduire pour les jeunes accompagnés
- Proposer une offre adaptée aux contraintes financières et sociales du public
- Mettre en place un accompagnement coordonné avec notre structure

PUBLICS CONCERNÉS

Ce projet s'adresse aux jeunes suivis par la Maison de l'emploi / Mission Locale du Sud-Ouest de l'Oise.

CADRE DU PARTENARIAT

Le partenariat s'inscrit dans un accompagnement global comprenant :

- Un suivi individualisé par un conseiller
- La mobilisation d'aides financières existantes
- Un accompagnement renforcé vers la réussite du permis
- La signature d'une convention de partenariat

Les auto-écoles candidates devront :

Proposer une offre adaptée

- Mise en place de tarifs négociés et accessibles
- Possibilité de facilités de paiement
- Prévoir une durée de formation définie et limitée dans le temps.

Assurer un accompagnement pédagogique de qualité

- Prise en compte des besoins spécifiques du public jeune
- Adaptation des méthodes d'apprentissage si nécessaire
- Accompagnement vers la réussite (code (facultatif) et conduite)

Travailler en coordination avec nos équipes

- Échanges réguliers avec la structure
- Suivi des parcours des jeunes
- Alerte en cas de difficultés ou de risque d'abandon

S'inscrire dans une démarche d'insertion

- Adhésion aux objectifs sociaux du projet
- Contribution à la réussite des jeunes accompagnés
- Engagement dans une logique de partenariat durable

Favoriser la réussite et limiter les abandons

- Mise en place de solutions adaptées aux difficultés rencontrées
- Accompagnement renforcé en cas de blocages
- Participation à une dynamique globale de réussite des parcours



Cofinancé par
l'Union européenne





MAISON DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION DU SUD-OUEST DE L'OISE

Service Mission Locale

Pôle d'Initiatives Locales

5/7 Rue Aristide Briand- 60110 MERU

Tél : 03.44.52.35.80

ACTIONS COMPLÉMENTAIRES (FACULTATIVES) :

Les auto-écoles pourront également contribuer à :

- L'animation d'ateliers collectifs (code de la route, sécurité routière...)
- Des actions de sensibilisation (prévention, comportements à risque...)
- Une participation à des temps collectifs avec les jeunes

MODALITÉS FINANCIÈRES

- Mobilisation des dispositifs existants (CEJ, PACEA, etc.)
- Coordination avec les solutions de financement mobilisées par la structure
- Objectif commun : limiter le reste à charge pour les jeunes

Un suivi du partenariat sera assuré 1 fois par trimestre :

- Échanges réguliers entre partenaires
- Suivi des résultats (réussite, délais, abandons)
- Ajustement des modalités si nécessaire

MODALITÉS DE RÉPONSE

Les auto-écoles intéressées sont invitées à transmettre via la fiche de candidature :

- Une présentation de leur structure
- Leur offre de formation au permis
- Leurs propositions tarifaires
- Leurs modalités d'accompagnement
- Leurs motivations à rejoindre le projet

Les auto-écoles sont encouragées à proposer, si elles le souhaitent, des offres sous forme de packs ou forfaits (code, conduite, accompagnement), adaptés aux besoins du public et favorisant une optimisation des coûts et de la durée du parcours.

 Fiche de candidature à transmettre à :

Anissa BELAADIA

5/7 rue Aristide Briand

60110 Méru

Tél : 06 16 27 72 44

Standard : 03 44 52 35 80

Mail : anissa.belaadia@mefsoo.com

 Date limite : 09/08/2026



Cofinancé par
l'Union européenne

